



VILLE DU PRADET

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 25 MARS 2019**

ORDRE DU JOUR

Elus :

1. Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Finances :

2. Adoption des comptes de gestion budget principal et budgets annexes.
3. Les comptes administratifs 2018.
4. Affectation des résultats.
5. Budget Primitif 2019.
6. Fixation des taux des trois taxes directes locales.

Intercommunalité :

7. Adoption du PV de mise à disposition des biens et équipements dans le cadre du transfert de la compétence « service public eau potable » vers la métropole.

Marchés publics :

8. Convention relative au groupement de commandes des fournitures administratives.

Prévention :

9. Création du CHSCT.
10. Convention de formation pour les membres du CHSCT.
11. Maintien du comité technique.

Ressources Humaines :

12. Convention avec le CDG83 pour la passation des examens psychotechniques.

Urbanisme :

13. Acquisition foncière – Entrée de ville Est – parcelle AX 525.
14. Acquisition foncière – Entrée de ville Est – parcelle AC 652.

Police Municipale :

15. Convention relative à la formation à la capture et à la gestion des espèces « Herpétologiques et Terrariologiques ».

Subventions :

16. Demande de fonds de concours exceptionnel à la Métropole TPM pour le financement du remplacement du revêtement synthétique stade Antoni.
17. Demande de fonds de concours exceptionnel à la Métropole TPM pour le financement de la rénovation énergétique de l'hôtel de ville.

Vie Associative :

18. Convention d'objectif et de moyens avec les associations suivantes :
 - COS du Pradet (Comité des Œuvres Sociales)
 - Comité des Fêtes Pradetan (COFP)
 - Azurella
 - Volley Pradétan Gardéen
 - Ateliers de l'étreinte

Décisions en communication + annexes